

L'Accorderie de Cachan

Mots-clés :

Échange de services,
lieux partagés

Décembre 2020



Origine et présentation de l'initiative

L'Accorderie de Cachan, installée dans le quartier prioritaire « Cité-Jardin » depuis 2019 s'inscrit dans le réseau des accorderies de France. Les Accorderies visent à créer un système d'échange de services non marchand en défendant les valeurs de l'entraide sur un principe simple et efficace : une heure de service offert est égale à une heure de service reçu. Chacun met alors à disposition des autres ses compétences et ses talents sous la forme d'offre de service (ou demandes de service).

L'Accorderie est un concept solidaire qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et à favoriser la mixité sociale. L'objectif étant de proposer aux habitants d'un même quartier de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire et ce sans aucune contrepartie financière. Les services proposés sont très variés, pouvant aller d'une aide au déménagement, au ménage, au bricolage, à des cours de langue, de cuisine, de musique, d'informatique, de photo, à des initiations sportives, ou de la garde ponctuelle d'enfants, ...

Ces services échangés sont comptabilisés grâce à des chèques-temps, sur la base du temps réel nécessaire pour rendre le service. Chaque échange fait gagner ou coûte des heures à l'accordeur selon qu'il offre ou reçoit le service. Avec le temps gagné, il pourra bénéficier des services offerts par les autres membres. Dès l'inscription, qui est gratuite, un accordeur reçoit automatiquement 15 heures sur son compte pour pouvoir commencer les échanges en contactant les accordeurs et s'engage à donner au minimum 2 heures à l'Accorderie (pour participer à la permanence d'accueil par exemple).

Il s'agit d'échanges de service et non de bénévolat, le seul bénévolat est celui de la participation aux assemblées générales de l'Accorderie (les réunions étant payées en heures par l'Accorderie).

À Cachan, la dynamique est née de l'initiative d'une habitante puis par la création d'une association Passeurs de temps en décembre 2016 qui porte le projet de la future Accorderie de Cachan.

Le projet est alors présenté aux habitant.e.s et aux associations de Cachan à diverses occasions, ainsi qu'à plusieurs élu.e.s de la Ville.

Après avoir trouvé un local grâce au soutien de la ville de Cachan, des permanences hebdomadaires sont alors tenues par le groupe porteur afin de faire connaître l'initiative aux habitants du quartier et initier une dynamique locale.

En mars 2019, le projet a reçu l'agrément "Accorderie" du Réseau des Accorderies de France et le mois suivant l'association procède à l'embauche de l'animatrice de l'Accorderie de Cachan. L'Accorderie démarre officiellement ses activités au 01 juin 2019.

Financement

Le Réseau Accorderie du Québec et la Fondation Macif ont conclu un partenariat pour le développement d'un réseau d'Accorderies en France. Le réseau des accorderies de France a été créé en 2013 par la Fondation Macif, le Secours Catholique et la Caisse des Dépôts en vue d'appuyer la dynamique d'essaimage et de développement du concept d'Accorderie sur tout le territoire national.

L'Accorderie de Cachan finance son poste d'animatrice grâce à diverses subventions qui ne sont pas encore pérennes.

Rôle des collectivités locales

La Ville de Cachan est partenaire du projet, et a mis à disposition de l'Accorderie un local au coeur de la Cité-Jardins depuis octobre 2018.

Chiffres clés

- une centaine d'accordeur.euses inscrit.e.s,
- environ 190 offres et une centaine de demandes de services publiées sur l'espace-membre.

CONTACT: cachan@accorderie.fr